

FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ECRIT DE PASSAGE DE PREMIERE EN DEUXIEME ANNEE D'ETUDES DE PSYCHOMOTRICITE

Etudes préparatoires à l'obtention du diplôme d'Etat de psychomotricien
Référence : Arrêté du 7 avril 1998, article 25 relatif aux dispenses de scolarité

Dates de l'examen à l'ISRP : **du 18 au 22 juin 2012**

Adresse : 9 Bis rue du Bouquet de Longchamp 75116 PARIS

Tél.: 01 47 04 22 03 / Fax : 01 47 04 44 49

Remarque importante : l'inscription ne deviendra effective qu'après dépôt et enregistrement auprès du service des articles 25 : 9 bis rue du bouquet de Longchamp 75116 Paris, **au moins un mois avant les dates d'examen**, d'un dossier conforme à l'annexe III de l'arrêté précité, détaillé dans l'arrêté du 24 décembre 1998 à savoir :

- une demande d'inscription à l'examen, sur papier libre, rédigée par le candidat à l'attention du Directeur de l'Institut.
- la photocopie de l'un des diplômes admis en dispense de scolarité, aux termes de l'article 25 de l'arrêté du 7 avril 1998.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE:

CP :

VILLE :

TELEPHONE :

NIVEAU DE FORMATION / TITRES OBTENUS :

ANNEE D'OBTENTION :

Je, soussigné _____ certifie souhaiter être inscrit à l'examen de passage de première en deuxième année d'études de psychomotricité à l'I.S.R.P, qui aura lieu du 18 au 22 juin 2012.

Fait à

le

Signature

Nota : Il est demandé de **joindre à cette fiche d'inscription les pièces suivantes** :

- une photocopie de l'un des diplômes admis en dispense de scolarité aux termes de l'article 25 de l'arrêté du 7 avril 1998
- 200€ de frais d'inscription.